



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de la Santé

et de l'Action sociale

Agence sénégalaise de

Réglementation Pharmaceutique

Le Directeur Général

00007471
N° _____ MSAS/ARP/DISV/SERV.VIG

Dakar, le

26 SEPT 2023

Objet : Rappel de lots VERFEN 50 mcg /ml (Fentanyl de citrate injectable USP), boite de 5 ampoules de 10ml

Madame la Directrice,

L'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP), procède au rappel et à la mise en quarantaine du lot N° ENO22253 de la spécialité citrate de Fentanyl injectable USP 50mcg /ml, pour mener des investigations suite à des remontées d'effets indésirables graves.

Ainsi, il est demandé à la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA) de procéder au rappel de lots immédiat du produit concerné, de faire la mise en quarantaine avec un rapport circonstancié à l'ARP dans un délai maximum de 07 jours à partir de la date de la signature de la présente.

Sachant compter sur la diligence dans l'exécution de cette présente, je vous prie de croire, **Madame la Directrice,** à l'assurance de ma parfaite collaboration.

Destinataires :

PNA

STRUCTURES SANITAIRES

Au

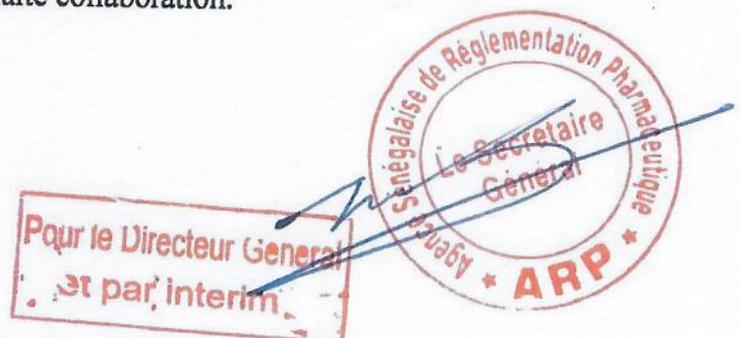
Docteur Fatou Faye NDIAYE

**Directrice de la Sen-pharmacie Nationale
D'Approvisionnement (SEN-P.N.A.)**

Ampliation :

MSAS/SG

MSAS/CAB



Alassane Mbengue